

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**Sigle du programme: **ESP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	4
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Enseignements supplémentaires	21
Prérequis entre cours	22
Cours et acquis d'apprentissage du programme	24
Informations diverses	25
Conditions d'accès	25
Pédagogie	28
Evaluation au cours de la formation	28
Mobilité et internationalisation	28
Formations ultérieures accessibles	28
Certificats	28
Gestion et contacts	28

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus « éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Directeur de maisons de repos et de maisons de repos et de soins (ce métier est actuellement en demande d'agrément) ; Coordinateur de réseaux de soins ; Coordinateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; Médecin chef de district ; etc.

- Promotion de la santé : Agent de promotion de la santé ; Personnes travaillant au niveau d'un centre local de promotion de la santé, de communes, etc. ; Educateur pour la santé/ éducateur thérapeutique ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; etc.

- Management des institutions de soins (hôpitaux, institutions de soins pour personnes âgées, en santé mentale, soins aux enfants, etc.) : Responsable de service hospitalier ; Cadre de maisons de repos et de maisons de repos et de soins ; Cadre d'hôpital, etc ; Expert qualité ; Cadres de soins : infirmiers, paramédicaux ; Cadres administratifs, logistiques, ressources humaines ; Cadres experts : coordinateur qualité, sécurité Patient, formation continue, hygiène hospitalière, processus, etc.

- Gestion de risque, recherche/développement, aide à la décision et enseignement : Épidémiologiste à l'Institut scientifique de la santé publique ou dans un observatoire de la santé ; Personnes travaillant dans des structures responsables de contrôles d'épidémies ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; Recherche et développement en épidémiologie, en clinique, sur les systèmes de santé, en économie de la santé, en bioéthique, etc ; Expert/spécialiste en management en financement ou analyse économique et évaluation médico-économique dans une institution ou dans une organisation (INAMI, SPF santé, régions, mutuelles, centre d'expertise en soins de santé (KCE), cabinets politiques ou autres institutions publiques ou privées) ayant la santé dans ses attributions ; etc.

Les débouchés

Le master en santé publique s'ouvre sur une grande diversité d'emplois, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'accès à un emploi et les perspectives de carrière dépendent en partie de la formation initiale du futur diplômé en santé publique, et en partie du choix de la combinaison d'options de la finalité.

Les organismes et employeurs qui accueillent les diplômés en santé publique sont nombreux, à l'échelon local ou national aussi bien qu'à l'échelon international.

A l'échelon local ou national, ce sont :

- des organismes sociaux ou médico-sociaux : programmes de santé gouvernementaux, mutuelles, INAMI, associations à but non lucratif, de promotion de la santé et d'éducation à la santé, organismes de santé communautaire (protection de la maternité et de l'enfance, vaccination, etc), et médecine du travail. Ce sont aussi des organismes éducatifs (écoles, promotion de la santé à l'école),
- dans le secteur ambulatoire, ce sont des maisons médicales et des initiatives de coordination des soins et services autour du patient à domicile,
- des hôpitaux et structures de soins qui emploient du personnel de direction et des cadres (direction de maisons de repos et de soins, direction d'hôpital, cadres infirmiers, responsables de l'hygiène, de l'éducation du patient, de la diététique, etc),
- des organismes publics et privés d'enseignement et de recherche (hautes écoles, universités) et de monitoring de la santé et des soins de santé (instituts de santé publique, observatoires de la santé, centre d'expertise en soins de santé, etc.),
- des organismes ou entreprises privés, tels l'industrie pharmaceutique, les assureurs, des entreprises d'informatique, qui emploient du personnel en recherche/développement et analyses de données.

A l'échelon international, ce sont des organisations non gouvernementales, les organismes coopération bilatérales ou multilatérales des missions d'action humanitaire, des structures de soins à l'étranger.

Votre profil

Vous

- souhaitez comprendre et agir dans le champ de la santé et des soins de santé;
- êtes sensible aux problématiques de la santé en Belgique ou ailleurs ;

- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, tant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,
- déterminants de la santé et de la maladie,
- stratégies de promotion de la santé : prévention, protection, communication et éducation,
- système et services de santé (organisation, financement, utilisation).

1.2 Démontrer une compréhension des structures, du financement et de l'organisation de la santé publique et des services de santé/soins à l'échelle locale, nationale et supranationale.

1.3 Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique : épidémiologie, sciences humaines (économie, sociologie, psychologie,...), biostatistique.

1.4 S'appuyer, dans sa pratique, sur des données et des résultats fiables de recherches (evidence-based practice).

L'étudiant démontrera également des savoirs et des capacités de mise en oeuvre hautement spécialisés dans un ou deux domaines de la santé publique (cours au choix, options, ...), en fonction de son projet professionnel.

2. Récolter et d'analyser de manière critique l'information sur les situations de santé à l'échelle individuelle, collective, sur les organisations ou les systèmes de santé (données, faits, concepts, théories, etc.), en reconnaissant explicitement les valeurs sur lesquelles repose son analyse.

2.1 Reconnaître l'existence d'un enjeu ou d'un problème en matière de santé publique, dans ses dimensions systémiques (interactions entre l'individu, le groupe, l'organisation, le système, l'environnement)

2.2 Identifier les sources d'information fiables et appropriées, y compris celles provenant des milieux communautaires et, le cas échéant, s'adapter à la diversité des données par des méthodes adéquates (modélisation, etc).

2.3 Interpréter l'information en considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique.

2.4 Recommander des actions spécifiques au terme de l'analyse des données.

3. Acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à des contextes changeants ou incertains et y évoluer positivement.

3.1. Elaborer et utiliser des stratégies personnelles et collectives pour s'adapter à un environnement changeant ou incertain.

3.2. Démontrer les habiletés requises pour identifier des occasions de formation continue dans le champ de la santé publique.

3.3. Evaluer ses pratiques et celles de collaborateurs pour contribuer à l'amélioration des acquis et pratiques.

4. Utiliser à bon escient la communication écrite, verbale et non verbale, l'écoute, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et la pédagogie pour communiquer des informations en santé, notamment sur des thématiques sujettes à l'incertitude (par exemple, dans le cas de gestion d'épidémie, de planification d'intervention en santé publique, etc).

4.1 Adapter l'information aux différents publics (patients, population, groupes, professionnels, etc).

4.2 Mobiliser les individus et les collectivités en utilisant les médias appropriés, les ressources communautaires et utiliser les technologies modernes pour communiquer efficacement.

4.3 Rédiger de manière claire et rigoureuse des résultats d'analyse et de recherche.

5. Intégrer dans ses pratiques les dimensions de diversité et de pluralité des individus et des groupes.

5.1 Reconnaître la façon dont les déterminants de la santé (biologiques, psychologiques et psychosociaux, sociaux, culturels, économiques et physiques) influencent la santé et le bien-être de divers groupes.

5.2 Tenir compte de la diversité de la population, publics cibles et acteurs de santé dans la planification, la mise en oeuvre, la gestion, l'adaptation et l'évaluation des interventions et des programmes.

6. Influencer et de mobiliser les partenaires (individus, groupes, institutions) dans l'atteinte d'un but commun, soit l'amélioration de la santé et du bien-être des groupes et des individus.

6.1 Identifier les partenaires pouvant contribuer à la résolution des problèmes de santé publique et collaborer avec eux.

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes tout en conciliant/négociant les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être.

6.3. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

7. Identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.

Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif :

7.1. à développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives,

7.2. à engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

8. Intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement:

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration d'un plan de mise en œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management, au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé et à l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

9. Développer des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficience et le bien-être du et dans le milieu de travail en inscrivant son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes.

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités.

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique et mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique.

9.3 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.4 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte.

Au terme du master, tous les étudiants auront acquis les compétences des catégories 1 à 5: Sciences de la santé publique, Analyse, Apprentissage tout au long de la vie, Diversité et inclusion, et Communication.

En fonction de leur parcours et de leur expérience et de leur projet professionnel, les étudiants devraient acquérir au moins 3 des 4 autres compétences (catégories 6 à 9).

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

En fonction du parcours antérieur, un module complémentaire de maximum 60 crédits complétera le programme (voir les conditions d'admission).

Le master (120 crédits) comporte un socle commun de formation : un tronc commun (60 crédits) et une finalité spécialisée en santé publique (30 crédits).

Le programme est complété par un choix de deux options de 15 crédits.

ESP2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours obligatoires (30 crédits)

○ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	William D'Hoore (coord.) Vincent Lorant Sophie Thunus	FR [q1] [20h] [3 Crédits]	X	
○ WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean Macq (coord.)	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	X	
○ WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Isabelle Aujoulat Vincent Lorant (coord.) Nicolas Zdanowicz	FR [q1] [45h] [6 Crédits]	X	
○ WFSP2103	Economie de la santé	Christian Léonard Sandy Tubeuf	FR [q2] [40h+15h] [4 Crédits]	X	
○ WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	William D'Hoore Niko Speybroeck (coord.)	FR [q2] [30h+21h] [4 Crédits]	X	
○ WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	Séverine Henrard (coord.) Bruno Masquelier	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits]	X	
○ WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle Aujoulat	FR [q2] [20h+6h] [4 Crédits]	X	

o Mémoire (28 crédits)

○ WFSP2298	Séminaire d'accompagnement du mémoire <i>Cette activité débute en bloc 1 mais est validée en bloc 2</i>	Isabelle Aujoulat William D'Hoore (coord.) Vincent Lorant Jean Macq Annie Robert Niko Speybroeck	FR [q1+q2] [60h+15h] [5 Crédits]		X
○ WFSP2299	Mémoire ■		FR [] [] [23 Crédits]		X

o Questions de sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les 3 suivants :

⌘ LTECO2101	Bible et santé	Claude Lichtert	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		X
⌘ LTECO2102	Christianisme et questions de sens	Arnaud Join-Lambert	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		X
⌘ LTECO2103	Questions d'éthique chrétienne	Dominique Jacquemin (supplée Eric Gaziaux)	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		X

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊙ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2107	Le droit de la santé	Jean-Philippe Cobbaut Geneviève Schamps (coord.)	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits]	X	
○ WFSP2108	Bioéthique	Jean-Philippe Cobbaut (coord.) Alain Loute	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits]	X	
○ WFSP2109	Promotion de la santé, 1re partie	Isabelle Aujoulat (coord.) Marie Dauvrin Ségolène Malengreaux	[FR] [q1] [20h+3h] [3 Crédits]	X	
○ WFSP2119	Promotion de la santé, 2e partie	Isabelle Aujoulat (coord.) William D'Hoore Marie Dauvrin	[FR] [q2] [30h+9h] [5 Crédits]	X	
○ WFSP2110	La conduite de projet	Sophie Thunus	[FR] [q1] [15h+20h] [4 Crédits]	X	
○ WFSP2111	La dynamique de groupe et la communication intra organisationnelle	Sophie Thunus	[FR] [q1] [20h+12h] [3 Crédits]	X	
○ WFSP2112	Evaluation de programme en santé publique	William D'Hoore (coord.) Olivier Schmitz (supplée) William D'Hoore	[FR] [q2] [20h] [3 Crédits]	X	
○ WFSP2113	Gestion financière de base	Pascal Mertens	[FR] [q2] [30h+15h] [3 Crédits]	X	

Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

- Deux options pour la **gestion et le management des institutions de soins**:

- Gestion des institutions de soins (y compris de longs séjours)
- Management et développement organisationnel

Ces options s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

- Une option de **méthodes avancées en santé publique**.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

- Deux options sur la **prise en charge de problématiques liées à des groupes populationnels spécifiques**:

- Personne âgée et gériatrie
- Community mental health

Les options de ce groupe devraient se combiner avec une option des groupes précédents.

L'étudiant choisit deux options de 15 crédits.

Recommandations pour le choix de combinaison des options :

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option politiques et programmes en promotion de la santé

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option Community mental health

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option personne âgée et gériatrie

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option management et développement organisationnel

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option Community mental health

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option personne âgée et gériatrie

Option comportements et compétences pour la santé et Option approche communautaire des politiques et programmes de santé

Option comportements et compétences pour la santé et Option coordination et réseaux de soins

Option comportements et compétences pour la santé et Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option coordination et réseaux de soins et Option Community mental health

Option coordination et réseaux de soins et Option personne âgée et gériatrie

Option coordination et réseaux de soins et Option management et développement organisationnel

Option méthodes avancées en santé publique et une des 8 autres options au choix

D'autres combinaisons sont possibles en cas d'allègement (c'est à dire de répartition du programme sur plusieurs années académiques).

- > Option coordination et réseaux de soins [prog-2021-esp2m-wesp210o]
- > Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [prog-2021-esp2m-wesp211o]
- > Option politiques et programmes en promotion de la santé [prog-2021-esp2m-wesp212o]
- > Option comportements et compétences pour la santé [prog-2021-esp2m-wesp213o]
- > Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [prog-2021-esp2m-wesp214o]
- > Option management et développement organisationnel [prog-2021-esp2m-wesp215o]
- > Option personne âgée et gériatrie [prog-2021-esp2m-wesp218o]
- > Option community mental health [prog-2021-esp2m-wesp219o]
- > Option méthodes avancées en santé publique [prog-2021-esp2m-wesp222o]

Option coordination et réseaux de soins [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins. Acquis d'apprentissage: • Pouvoir développer une analyse systémique, être capable d'évaluer le fonctionnement d'un réseau de soins (de santé, social) ou d'un système local dans un espace géographique défini. • Pouvoir formuler avec un patient des objectifs et les opérationnaliser dans un plan de soins (« éducation » thérapeutique). • Pouvoir utiliser des outils appropriés d'évaluation globale de personne avec problèmes de santé complexes (système d'information). • Pouvoir communiquer de manière efficace avec des prestataires de soins de disciplines multiples avec une priorité pour le médecin

traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient. • Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins. • Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (12 crédits)

○ WFSP2210	Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc) ■	Lucia Alvarez Iruستا Jean Macq (coord.) François Roucoux	[FR] [q1] [15h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins ■ <i>Ce cours est obligatoire dans les options "Coordination et réseau de soins" et "Community mental health": si vous suivez ces 2 options, vous devez choisir 4 crédits supplémentaires dans la liste proposée ci-dessous ou dans une autre option.</i>	Emmanuel de Becker Jean Macq (coord.) Sophie Thunus	[FR] [q1] [30h+12h] [4 Crédits]		x
○ WFSP2212	Initiation à la pratique de la coordination des soins et des systèmes de soins et stage en milieu médico-social ■	Jean Macq	[FR] [] [7.5h] [5 Crédits]		x

o Cours au choix (3 crédits)

L'étudiant choisit un cours de 3 crédits minimum :

⊗ WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales ■	Jean-Charles Peeters François Wyngaerden (coord.)	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2242	Interventions en éducation pour la santé ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Claire Pétament Tanja Spöri Nicolas Zdanowicz	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Véronique Beauloye Florence Chauvin	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2270	Gérontologie sociale ■	Antoine Christiaens Marie de Saint Hubert (coord.) Donatienne Desmette Thierry Eggerickx Vincent Vandenberghe	[FR] [q2] [22.5h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Pascale Cornette (coord.) Isabelle De Brauwier Marie de Saint Hubert Didier Schoevaerdt	[FR] [q1] [22.5h] [3 Crédits]		x
⊗ WMDS2238	Vieillesse et médecine gériatrique	Guy Beuken Benoît Boland Pascale Cornette Olivia Dalleur (supplée Anne Spinewine) Marie de Saint Hubert Gérald Deschietere Sophie Marien Didier Schoevaerdt (coord.)	[FR] [q2] [36h] [3 Crédits]		x

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	EB [q1] [27h+6h] [3 Crédits]		x
⌘ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	EB [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⌘ WMSSP2203	Approches systémiques en santé publique (UCL)	Jean Macq	EB [q1] [24h] [3 Crédits]		x
⌘ WFSP2254	Gestion des processus	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Christine Laurent	EB [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⌘ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel 🟡	Pierre Meurens Sophie Thunus (coord.)	EB [q2] [40h+30h] [5 Crédits]		x
⌘ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret Patrice Gobert	EB [q1] [30h] [3 Crédits]		x

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022

⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie) ■	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	FR [q1] [30h+25h] [7 Crédits]		x
○ WFSP2221	Approche communautaire de la santé (2e partie) ■	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Stephan Van den Broucke Bruno Vankelegom	FR [q2] [30h+25h] [6 Crédits]		x
○ WFSP2222	Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant ■	William D'Hoore	FR [q2] [20h+15h] [2 Crédits]		x

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Cours obligatoires (5 crédits)**

○ WFSP2230	Politique de santé ■	Vincent Lorant (coord.) Pablo Nicaise Sabine Stordeur	(FR) [q1] [25h+15h] [5 Crédits]		x
------------	----------------------	---	---------------------------------	--	---

o Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant choisit 10 crédits en fonction de son projet et pouvant concerner des populations et champs spécifiques tels que : éducation à la santé, maladies chroniques, santé de la personne âgée, santé et environnement; santé maternelle et infantile; santé des minorités; inégalité dans l'enfance et l'adolescence; santé mentale y compris les assuétudes; nutrition; santé au travail; prévention des maladies infectieuses, des cancers et des maladies cardiovasculaires; population et développement.

⊗ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	(FR) [q1] [27h+6h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⊗ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Philippe Baret Nathalie Delzenne Valérie Swaen	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]		x

Option comportements et compétences pour la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage : • Comprendre le rôle des compétences (fonctionnelles, psychosociales, émotionnelles) et de la littéracie dans la genèse des comportements à risque ou protecteurs en matière de santé. • Clarifier les valeurs qui sous-tendent différents types d'interventions visant des changements de comportements et/ou le développement de compétences dans le champ de la santé. • Argumenter le choix d'objectifs et de méthodes d'intervention et d'évaluation qui respectent et soutiennent l'autonomie des personnes dans leurs objectifs de santé. • Comprendre l'impact de différents modes et méthodes de communication sur l'autonomie des personnes dans leurs choix de santé (y compris les Technologies de l'Information et de la Communication-). • Pouvoir élaborer, argumenter et conduire une séquence éducative (individuelle ou de groupe), dans le champ de l'éducation pour la santé ou de l'éducation thérapeutique des patients. • Porter un regard critique sur son intervention pour en analyser les points forts et les limites, notamment en lien avec l'éthique et les valeurs de participation et d'autonomie qui sous-tendent toute action de promotion de la santé.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Cours obligatoires (10 crédits)**

○ WFSP2241	Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Moira Mikolajczak Claire Pétament Tanja Spöri Stephan Van den Broucke	[FR] [q1] [20h+15h] [5 Crédits]		x
○ WFSP2244	Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Florence Chauvin Nathalie Kruyts Claire Pétament Tanja Spöri	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x

o Cours au choix (5 crédits)

⊗ WFSP2242	Interventions en éducation pour la santé ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Claire Pétament Tanja Spöri Nicolas Zdanowicz	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Véronique Beauloye Florence Chauvin	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [15.0]

Cette option s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en gestion de services, unités, département au sein d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. Au terme du programme de l'option, le (la) diplômé(e) aura acquis des compétences suivantes : • la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions, • le respect des aspects légaux et administratifs, • la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques. Les compétences transversales suivantes sont aussi à développer : Capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche en lien avec les pratiques. Pour acquérir ces compétences sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe. Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux ■	Philippe Dehaspe	FR [q1] [32h+15h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2252	Organisation et législation hospitalière	Benoît Hallet	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2253	Système d'information hospitalier	Claire Beguin Benoît Debande (coord.) Claude Michel Jacques Rossler	FR [q1] [20h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2254	Gestion des processus	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Christine Laurent	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2255	Initiation à la pratique de la gestion et stage en milieu médico-social	Philippe Dehaspe (coord.)	FR [] [7.5h] [3 Crédits]		x

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de : • réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ; • appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ; • comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ; • gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ; • construire son propre plan professionnel.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret Patrice Gobert	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel ■	Pierre Meurens Sophie Thunus (coord.)	FR [q2] [40h+30h] [5 Crédits]		x
○ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys	FR [q2] [40h+15h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2263	Initiation à la pratique du management et stage en milieu médico-social	Sophie Thunus (coord.)	FR [] [7.5h] [4 Crédits]		x

Option personne âgée et gériatrie [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins. • Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques gériatriques. • Intégrer les concepts et théories en gérontologie : fragilité et patient fragile, modèle du fonctionnement de l'organisation mondiale de la santé, dynamique du déclin fonctionnel et sa prévention, qualité de vie de la personne âgée, démarche éthique et projet thérapeutique. • Utiliser les outils adaptés à l'évaluation des besoins et des résultats des programmes. • Planifier des soins en équipe multidisciplinaire, de manière individualisée ainsi que pour un groupe de patients. • Analyser et résoudre les situations complexes et les accompagner. • Analyser et résoudre des problèmes spécifiques (syndromes gériatriques) et appréhender par les moyens non pharmacologiques les affections chroniques invalidantes (e.g. démences, ostéoporose, insuffisance cardiaque, déficiences sensorielles).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Cours obligatoires (12 crédits)**

○ WFSP2270	Gérontologie sociale ■	Antoine Christiaens Marie de Saint Hubert (coord.) Donatienne Desmette Thierry Eggerickx Vincent Vandenberghe	(FR) [q2] [22.5h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée ■	Stefan Agrigoroaei Gérald Deschietere	(FR) [q2] [22.5h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2272	Viellissement normal et épidémiologie du vieillissement pathologique ■	Pascale Cornette Isabelle De Brauwer Marie de Saint Hubert (coord.) Didier Schoevaerdt	(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Pascale Cornette (coord.) Isabelle De Brauwer Marie de Saint Hubert Didier Schoevaerdt	(FR) [q1] [22.5h] [3 Crédits]		x

o Cours au choix (3 crédits)

L'étudiant complète son programme en choisissant un cours de minimum 3 crédits de la spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie (programme de l'Institut supérieur d'enseignement infirmier -ISEI-), ou un des cours suivants :

L'étudiant choisit un minimum de 3 crédits.

⊗ WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Véronique Beuloye Florence Chauvin	(FR) [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irueta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	(FR) [q1] [27h+6h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]		x

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Cours obligatoires (10 crédits)**

○ WPSYC2211	Organisation des services de santé mentale	Vincent Dubois Pablo Nicaise	[FR] [q2] [15h] [3 Crédits]		x
○ WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins ■ <i>Ce cours est obligatoire dans les options "Coordination et réseaux de soins" et "Community mental health": si vous suivez ces 2 options, vous devez choisir 4 crédits supplémentaires dans la liste ci-dessous ou dans une autre option.</i>	Emmanuel de Becker Jean Macq (coord.) Sophie Thunus	[FR] [q1] [30h+12h] [4 Crédits]		x
○ WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales ■	Jean-Charles Peeters François Wyngaerden (coord.)	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]		x

o Cours au choix (5 crédits)

L'étudiant complète par au moins 5 crédits de cours aux choix de la liste ci-dessous ou de cours d'une autre option. Si l'étudiant n'a pas d'expérience professionnelle en psychiatrie, le stage est obligatoire.

⊗ LPSP1202	Psychopathologie générale	Philippe de Timary Céline Douilliez (coord.)	[FR] [q2] [60h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2230	Politique de santé ■	Vincent Lorant (coord.) Pablo Nicaise Sabine Stordeur	[FR] [q1] [25h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Véronique Beauloye Florence Chauvin	[FR] [q2] [20h+15h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée ■	Stefan Agrigoroaei Gérald Deschietere	[FR] [q2] [22.5h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2283	Stage d'observation de l'option Community mental health	Vincent Lorant (coord.)	[FR] [] [60h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux ■	Philippe Dehaspe	[FR] [q1] [32h+15h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2252	Organisation et législation hospitalière	Benoît Hallet	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2253	Système d'information hospitalier	Claire Beguin Benoît Debande (coord.) Claude Michel Jacques Rossler	[FR] [q1] [20h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2254	Gestion des processus	Frédéric Bielen Fabian Dehane Christine Laurent	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel ■	Pierre Meurens Sophie Thunus (coord.)	[FR] [q2] [40h+30h] [5 Crédits]		x
⊗ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret Patrice Gobert	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]		x

				Bloc annuel	
				1	2
⊗ WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie) 🟡	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	FR [q1] [30h+25h] [7 Crédits]		x
⊗ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		x
⊗ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys	FR [q2] [40h+15h] [3 Crédits]	x	x
⊗ WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Pascale Cornette (coord.) Isabelle De Brauwer Marie de Saint Hubert Didier Schoevaerdt	FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]	x	x
⊗ WFSP2221	Approche communautaire de la santé (2e partie) 🟡	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Stephan Van den Broecke Bruno Vankelegom	FR [q2] [30h+25h] [6 Crédits]		x

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Séminaire au choix (3 crédits)**

L'étudiant choisit un des séminaires suivants :

⊗ WFSP2201	Advanced methods in public health : seminar ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [15h] [3 Crédits]		X
⊗ WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé ■	Sandy Tubeuf	FR [q2] [20h] [3 Crédits]		X
⊗ WFSP2204	Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Olivier Schmitz Thérèse Van Durme	FR [q2] [20h+15h] [3 Crédits]		X

o Cours au choix (12 crédits)

L'étudiant choisit pour 12 crédits dans la liste suivante :

⊗ WFSP2202	Health survey methods ■	Stefaan Demarest Lydia Gisle Séverine Henrard Vincent Lorant (coord.)	EN [q1] [20h] [5 Crédits]		X
⊗ WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine ■	Vincent Lorant	EN [q2] [20h] [5 Crédits]		X
⊗ WFSP2218	Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson ■	Annie Robert	FR [q1] [20h+20h] [4 Crédits]		X
⊗ WFSP2228	Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse ■	Annie Robert (coord.) Geneviève Van Maele	FR [q2] [20h+10h] [3 Crédits]		X
⊗ WFSP2238	Advanced epidemiology ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [20h+20h] [5 Crédits]		X
⊗ WESP2123	Principes des essais cliniques ■	Diego Castanares Zapatero Philippe Lysy Annie Robert (coord.) Françoise Smets	FR [q1] [20h+10h] [4 Crédits]		X
⊗ WESP2227	Scientific Writing	Séverine Henrard (coord.) Sophie Thunus Sandy Tubeuf	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ WESP2232	Epidémiologie génomique ■	Catherine Legrand Alexandre Persu Annie Robert (coord.) Miikka Vikkula	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]		X
⊗ WESP2234	Stratégies de la décision médicale	Andrea Penaloza-Baeza Annie Robert (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X
⊗ WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]		X
⊗ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X
⊗ LGEO1342	Systèmes d'information géographique (SIG)	Sophie Vanwambeke	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		X
⊗ WMSSP2203	Approches systémiques en santé publique (UCL)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits]		X
⊗ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Philippe Baret Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X

Bloc
annuel

1 2

WFSP2205

Séminaire avancé en économie de la santé

FR [q2] [24h+6h] [5 Crédits] Δ

x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

○ WESP1001	Introduction aux systèmes de santé et de soins	Vincent Lorant	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils (supplée) Emmanuelle Zech	[FR] [q2] [45h] [3 Crédits]
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
○ WESP1005	Comptabilité générale	Karine Cerrada Cristia	[FR] [q1] [15h+15h] [3 Crédits]
○ WESP1006	Economie politique	Sandy Tubeuf	[FR] [q2] [15h+9h] [3 Crédits]
○ WESP1007	Introduction aux théories des organisations	Sophie Thunus	[FR] [q2] [15h+15h] [3 Crédits]
○ WESP1008	Pathologie générale et santé publique	Marie de Saint Hubert (coord.) Didier Schoevaerds Stéphanie Seldrum Anne Sonet	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]
○ WESP1009	Méthodologie du travail universitaire (séminaire inter facultaire)	William D'Hoore (coord.) Marie Dauvrin (coord.) Séverine Henrard	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]
○ WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	William D'Hoore (coord.) Séverine Henrard Niko Speybroeck	[FR] [q1] [18h+18h] [3 Crédits]
○ WESP1011	Introduction à la recherche scientifique en santé publique	William D'Hoore (coord.) Séverine Henrard Niko Speybroeck	[FR] [q1] [30h+15h] [3 Crédits]
○ LANGL1853	Anglais: Compréhension à la lecture	Estelle Dagneaux (coord.) Anne-Julie Toubeau	[EN] [q2] [30h] [3 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

WESP2123	"Principes des essais cliniques" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WESP2232	"Epidémiologie génomique" a comme prérequis WFSP2104 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
WFSP2200	"Sociologie de la santé et de la médecine" a comme prérequis WFSP2102 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
WFSP2201	"Advanced methods in public health : seminar" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2202	"Health survey methods" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2203	"Séminaire de recherche en économie de la santé" a comme prérequis WFSP2103 ET WFSP2112 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2112 - Evaluation de programme en santé publique
WFSP2204	"Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique" a comme prérequis WFSP2106 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
WFSP2210	"Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2103 ET WFSP2109 ET WFSP2119 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie • WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
WFSP2211	"Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2103 ET WFSP2109 ET WFSP2119 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie • WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
WFSP2212	"Initiation à la pratique de la coordination des soins et des systèmes de soins et stage en milieu médico-social" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2103 ET WFSP2109 ET WFSP2119 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique • WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé • WFSP2103 - Economie de la santé • WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie • WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
WFSP2218	"Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105 <ul style="list-style-type: none"> • WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction) • WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
WFSP2220	"Approche communautaire de la santé (1re partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 ET WFSP2106

- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
- WFSP2221** "Approche communautaire de la santé (2e partie)" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
- WFSP2222** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique
- WFSP2228** "Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2260** "Management humain et comportement organisationnel" a comme prérequis WFSP2111
- WFSP2111 - La dynamique de groupe et la communication intra organisationnelle
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272** "Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2282** "Réinsertion et réhabilitation sociales" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2299** "Mémoire" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103 ET WFSP2104 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
 - WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2103 - Economie de la santé
 - WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers étrangers			
Tous les programmes de premier cycle UE	Bacheliers étrangers UE	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)
		-	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - infirmier responsable de soins généraux - HE - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - assistant(e) en psychologie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

BA - assistant(e) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - assistant(e) social(e) - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - infirmier responsable de soins généraux - EPS - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - sage-femme - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - technologue de laboratoire médical - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - technologue en imagerie médicale - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA de spécialisation - cadre de santé - EPS - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en anesthésie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en gériatrie et psychogériatrie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en oncologie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé communautaire - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins péri-opératoires - HE - jusque 15 crédits supplémentaires

BA en agronomie (techniques et gestion agricoles) - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie (toutes orientations) - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en audiologie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en bandagisterie-orthésilogie-prothésilogie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en diététique - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en écologie sociale - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en ergothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion de l'environnement urbain - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en logopédie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en podologie-podothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en psychomotricité - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en psychomotricité - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			

Masters

Les Masters universités belges et UE	Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation)
--------------------------------------	--	---

		éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant
Les Masters hors UE	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la procédure décrite ci-dessous.

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition de remplir les conditions de recevabilité ci-dessous :

- Diplôme HUE de 2ème cycle de minimum 5 ans dans une université reconnue
- Avoir réussi chaque année avec une moyenne de 12/20
- Apporter la preuve d'une expérience professionnelle significative en santé publique d'au moins une année, dûment attestée (ONG, programmes nationaux ou internationaux, recherche, ...).
- Avoir un projet réaliste en rapport avec la santé publique, précisé dans une lettre de motivation personnelle
- Avoir une très bonne connaissance du français (lu parlé écrit)
- Avoir une bonne connaissance passive de l'anglais (lu)
- Avoir une bonne connaissance de la suite Office

Les dossiers ne remplissant pas ces conditions seront écartés d'office.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Wangneur Claudine (claudine.wangneur@uclouvain.be) de la Faculté de santé publique.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription> .

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de santé publique, auprès de Mme Wangneur Claudine

Pour les étudiants porteur d'un diplôme belge , un formulaire de renseignements facultaire est à compléter en ligne le plus rapidement possible <https://uclouvain.be/fr/facultes/fsp/to-do-list-nouvel-etudiant.html> .

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
- L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
- La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
- La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
- L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.

Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Une attention particulière sera donnée à l'évaluation des compétences, c'est-à-dire une évaluation portant sur des projets, des mises en situations concrètes, des productions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le master est ouvert aux étudiants internationaux et aux étudiants des pays en développement.

Mobilité Erasmus / Mercator : les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger pour une partie de la formation. S'adresser au secrétariat et s'informer des conditions générales de l'Université.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les diplômés du master en santé publique ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société".

CERTIFICATS

La Faculté de santé publique délivre plusieurs certificats d'université, dans le cadre de la formation continue.

Consulter le site de l'Institut universitaire de formation continue (<https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc>) et notamment le catalogue des formations) et la liste des formations de la Faculté de santé publique via le site du catalogue des formations (<https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations> (<https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations>))

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSS/FSP
Dénomination	Faculté de santé publique (FSP)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSP
Adresse de l'entité	Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 34 39 - Fax: +32 (0)2 764 34 35

Mandat(s)

- Doyen : William D'Hoore

Commission(s) de programme

- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)
- Commission programme master de spécialisation en méthodologie de la santé publique-Specialized master in public health methodology (MPHM)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)
- Commission programme master de spécialisation en sciences de la santé publique-Méthodes de recherche appliquées à la santé globale (MSSP)

Responsable académique du programme: William D'Hoore (<https://uclouvain.be/repertoires/william.dhoore>)

Jury

- Président de jury du master en sciences de la santé publique: Vincent Lorant (<https://uclouvain.be/repertoires/vincent.lorant>)
- Secrétaire de jury du master en sciences de la santé publique: Séverine Henrard (<https://uclouvain.be/repertoires/severine.henrard>)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative de faculté: Claudine Wangneur (<https://uclouvain.be/repertoires/claudine.wangneur>)